

à demi-morte, on la retire de la mêlée, on l'enlève avec ses enfants pour servir au besoin d'otage. Alors la scène devient affreuse; le tocsin grondait à trois lieues à la ronde, la mousseterie épouvantait les environs, les paysans accouraient, et le nombre des assaillants grossissait sans cesse. Tous les villages voisins renforcèrent l'attaque; mais le vieux marin, son fidèle nègre et deux ou trois domestiques, bravement embusqués derrière les lucarnes d'un avant corps de logis, nourrissaient un feu si vif et si bien dirigé que les assiégeants ne pouvaient reformer leurs rangs. Deux hommes n'étaient occupés qu'à charger leurs armes. Guillin et son nègre étaient excellents tireurs, et les cadavres s'entassaient sous leurs coups, et surtout le terrible tromblon balayait des files entières.

Les paysans enfin se lassent, poussent des cris de rage et désespèrent d'emporter le château par les armes. Quelques-uns se glissent au pied des murs, ils y amoncellent des fagots, de la paille, des pierres de bois et y mettent le feu. La fumée s'élève à flots épais et les vieilles tours féodales disparaissent glorieusement au milieu de l'incendie. On entendait toujours gronder le tromblon du vieux commandant, et les balles se faisaient jour à travers les flammes; mais la porte principale, malgré ses ferrures et ses bois épais, à demi consumée par les flammes, s'ébranle avec fracas, les paysans escaladent les débris et se précipitent. Guillin et ses hommes font retraite jusqu'au vestibule, où ils s'arrêtent pour lâcher une décharge simultanée qui renverse dans la cour les plus hardis de ceux qui les poursuivent; ils montent au premier étage en rechargeant leurs armes. Cependant les portes vitrées du rez-de-chaussée tombaient l'une après l'autre sous mille coups; la foule se répand dans les escaliers à la suite des assaillants dont le feu rapide, attendu et toujours meurtrier marque seul les traces. Ce fut un combat héroïque d'étage en étage, de chambre en chambre, pied à pied Guillin-Dumontet demeurait seul avec son nègre, car ses domestiques étaient morts en fuyant; enfin, toutes les portes étant forcées derrière eux, ils arrivent en haut des tours sur une étroite plate-forme par une seule issue facile à défendre.

— C'est ici que nous mourons, dit Guillin à son nègre, mais nous n'y mourons pas seuls.

Les premiers ennemis qui paraissent à cette issue roulaient au bas des degrés sur les compagnons qui les suivent. Zanoir seconde son maître avec précision; ils mènent pied à pied leurs coups; les morts obstruent cette ouverture qui demeure infranchissable. Tout à coup Zanoir pousse un cri de rage; il n'a plus de poudre, les munitions sont épuisées.

— Je n'avais d'autre espoir que de mourir en vieux soldat, les armes à la main, lui dit froidement son maître.

Pour la dernière fois Guillin fait feu de son tromblon, mais une balle l'atteint au front; il s'appuie contre la plate-forme et voit son nègre tomber derrière lui; quelques gardes nationaux, émerveillés de tant de courage, parviennent alors jusqu'au pied du vieux commandant, ils l'exhortent à se rendre, à se rendre, ils répondent de sa vie; le sang coulait alors sur son visage et l'aveuglait; la foule l'enveloppe, il se couche la tête et dit:

— Je suis perdu!

Puis se relevant hardiment, il ramasse ses forces pour ajouter:

— Qu'on m'achève donc et qu'on en finisse. La populace se jette sur lui, ce fut à qui lui porterait les premiers coups; un homme de Couzon lui traverse la tête d'un coup de fusille, un vieux paysan de Chasseley lui abat l'épaule droite du tranchant de sa faux, chacun lui veut plonger son sabre dans la gorge; toutefois il respire encore, et pour ajouter aux horreurs de son agonie, on lui crie, on lui repète qu'on égorgera comme lui sa femme et ses enfants pour venger son infâme race; enfin un jeune homme de Chris, plus humain que les autres, l'achève d'un coup de hache.

Alors commence une scène qui passe en atrocités tout ce qui précède, un de ces tableaux qui à chaque instant dans les récits de cette époque, forcent l'historien à jeter la plume ou à la tremper dans le sang. Guillin est à peine mort que ses bourreaux se précipitent, dépeçant son cadavre, et s'en purgent les lambeaux; les uns inventent dans son sang leurs mains noires de poudre; d'autres, chose incroyable, et qui se vit alors souvent! d'autres y trempent leurs lèvres altérées; on arrache les oreilles, les entrailles fumantes de la victime, on s'en décore en guise de trophées et de coardes, enfin on emporte sur une pique la tête détachée du tronc pour la faire figurer à jo ne sais quel indescriptible festin qui se prépare à Chasseley. Ici véritablement le cœur se lève, et malgré l'obligation d'exposer ces effets du déclinement des peuples, l'écrivain ne saurait se résoudre, dans la crainte de n'être pas cru, à effrayer la postérité de pareils détails, s'ils n'étaient exactement consignés dans la procédure qui fut instruite à Lyon, après l'événement. Les paysans, que la gendarmerie arriva trop tard poursuivant à Chasseley, furent arrêtés à table dévorant le cœur et le bras de la victime qu'ils avaient fait rôti.

Pendant ces horreurs et tandis que la populace pillait le château en flammes, à la vue des débris municipaux, Mme Guillin-Dumontet s'échappait assistée de deux habitants de Poyloy-mieux. Elle fut conduite avec ses enfants, dans l'état le plus pitoyable, chez une dame Peillon qui voulut bien la cacher chez elle; mais bientôt les militaires insouviens se ravant et la poursuivent; on la cherche de porte en porte en poussant des cris de mort; elle est forcée de quitter son asile, emportant un de ses enfants dans ses bras; l'autre fut confié au dévouement d'une femme de chambre fidèle qui s'y vit obligé de se cacher. Mme Dumontet erra tout un jour dans la montagne, se cacha dans les bois, les fossés, traquée de ce en gîte et sans combattre sous le poids du corps de son enfant;

demi mort. Vers le soir, brûlée d'une soif ardente, les pieds sanglants, expirant de fatigue et d'innation, elle arrive sur les bords de la Saône et tombe entre les mains d'une troupe de meurtriers qui la poursuivait; elle touchait à ses derniers moments; mais un officier de la garde nationale la défendit au péril de sa vie, à la tête d'un détachement que la ville de Lyon avait envoyé malheureusement trop tard à la défense de M. Guillin-Dumontet. Cet officier, M. Valesque, recueillit la malheureuse femme avec les égards et la pitié qu'elle méritait; il le sejourna, lui donna sa troupe pour escorte et parvint à la ramener avant la nuit dans Lyon, où elle fut mise en lieu de sûreté. Ce fut là qu'elle apprit le sort de son mari et toute l'étendue de son malheur.

BALLEYDIER.



LA REVUE CANADIENNE

MONTRÉAL, 15 DÉCEMBRE, 1846.

OUVERTURE DU CONGRÈS.

Lundi dernier, le 7 du courant, à eu lieu à Washington, l'ouverture du Congrès. Mardi matin, le président Polk a communiqué son message annuel.

Ce document, comme ceux qui l'ont précédé, se distingue par une allure franche et républicaine, une vigueur d'expression et une force de pensée et de logique qui font également honneur à M. Polk. Nous empruntons au *Franc-American* de New-York, la traduction de la partie la plus importante du message que nous ne pourrions pallier en entier, vu sa longueur. Nos lecteurs pourront voir combien le peuple américain a la conscience de sa valeur, de son importance, de sa dignité, combien son premier magistrat comprend la mission de la république sur ce continent, et les éléments de grandeur et de prospérité qu'elle a à sa disposition.

Le message recommande une attitude forte et énergique vis à vis le Mexique; il entre dans d'intéressants détails sur les commencements de cette guerre, en justifie les causes et en appelle au monde civilisé de la justice de la guerre.

MESSAGE DU PRÉSIDENT

DES ÉTATS-UNIS.

Citoyens du Sénat,

et de la Chambre des Représentants

En résumant vos travaux pour le service du peuple, nous devons nous féliciter qu'il n'est pas une époque de notre histoire dans laquelle les éléments de la prospérité nationale se soient aussi heureusement développés. Depuis votre dernière session, aucune calamité n'est venue affliger notre pays; le meilleur état sanitaire a régné généralement; l'abondance a couronné les efforts des laborieux; dans toutes ses branches le travail a reçu une belle récompense, pendant que l'éducation, la science et les arts élargissent rapidement les voies du bonheur social. Les progrès de notre pays dans sa carrière de grandeur, non seulement dans la vaste extension de ses limites territoriales, et l'accroissement rapide de notre population, mais encore dans ses ressources, dans ses richesses et dans l'heureuse condition de notre peuple, sont sans exemple dans l'histoire des nations.

Comme la sagesse, la force et la bonté de nos institutions libres sont développées, chaque jour ajoute de nouveaux motifs au contentement et de vifs aiguillons au patriotisme.

Nos prières et notre sincère reconnaissance sont adressées au distributeur de toutes choses, pour les nombreux bienfaits dont il comble notre heureuse contrée.

C'est avec la plus vive satisfaction, que je vous apprendis que les relations des États-Unis avec toutes les autres nations, à l'exception d'une seule, sont du caractère le plus amical. Sincèrement attaché à la politique de la paix, depuis longtemps adoptée et poursuivie avec fermeté par ce gouvernement, j'ai désiré, avec anxiété, cultiver et entretenir l'amitié et le commerce avec toutes les puissances étrangères. L'esprit et les habitudes du peuple américain sont favorables au maintien d'une telle harmonie internationale. En adhérant à cette sage politique, le premier et le plus puissant des devoirs consiste, avant tout, à protéger nos intérêts nationaux, contre l'usurpation ou les sacrilèges, et à mettre notre honneur national à l'abri de tout reproche. Il faut les maintenir à tout prix. Ils ne peuvent être ni compromis ni négligés, et doivent être scrupuleusement et constamment gardés. Dans leur défense vigilante, il peut quelquefois s'élever des collisions et des conflits avec les puissances étrangères. Tel a été notre scrupuleux attachement aux lois de la justice, dans tous nos rapports étrangers, que, malgré notre marche ferme et rapide vers la prospérité et la puissance, nous n'avons donné aucun juste sujet de plainte à aucune nation, et que nous avons joui des bienfaits de la paix depuis plus de trente ans. Nous ne nous nous départirons jamais volontairement d'une politique si précieuse à l'humanité, et dont les effets sont si salutaires à notre système politique.

La guerre existant avec le Mexique, n'a été ni désirée ni provoquée par les États-Unis. Au contraire, tous les moyens honorables ont été employés pour l'éviter. Après nous avoir, pendant des années, obtenu de graves outrages que nous n'avons pas relevés, le Mexique, violant les stipulations d'un traité solennel, et au mépris de tout principe de justice reconnue par les nations civilisées, a commencé les hostilités; et alors, par son initiative, il nous a entraînés à la guerre. Long-temps avant de faire marcher notre armée sur la rive gauche du Rio-Grande, nous avions de graves motifs de nous en inquiéter; et si les États-Unis se sont livrés à cette extrémité, nous pourrions en appeler à tout le monde civilisé pour la justice de notre cause.

Je crois qu'il est de mon devoir, de vous présen-

ter, à cette occasion, une revue concise des outrages que nous avons eu à supporter, des motifs qui nous ont déterminés à la guerre, et du progrès depuis qu'elle est commencée. C'est surtout nécessaire à cause des inexactitudes qui ont été répandues sur son origine et sur son véritable caractère. La guerre a été représentée, comme étant injuste et sans nécessité, et comme une agression de notre part contre un ennemi faible et insulté. Ces vices erronés, quoique entretenus par un petit nombre de personnes, ont pris une grande extension et ont circulé au loin, non seulement chez nous, mais elles ont couru dans le Mexique et dans le monde entier. On ne pouvait pas trouver de moyens plus efficaces pour encourager l'ennemi, et prolonger la guerre, que de plaider et soutenir sa cause, et donner ainsi aux Mexicains "aide et appui."

(Le président fait un récit très-long des causes de la guerre du Mexique, jusqu'au moment où les troupes américaines se sont transportées sur les rives du Rio-Grande.)

Le mouvement de notre armée vers le Rio-Grande a été fait par le commandant en chef, avec toutes les précautions de tous actes agressifs contre le Mexique ou les citoyens mexicains, et de considérer les relations des deux pays comme pacifiques, à moins que le Mexique ne déclarât la guerre ou commit des actes d'hostilité indiquant un état de guerre; ces ordres ont été fidèlement exécutés. Pendant que nous occupons une position sur la rive orientale du Rio-Grande, en-deçà des limites du Texas, alors admis au nombre des États de l'Union, le commandant en chef des troupes mexicaines qui, conformément aux ordres de son gouvernement, avait réuni une armée considérable sur la rive opposée du Rio-Grande, traversa la rivière, envahit notre territoire et commença les hostilités en attaquant nos forces.

Ainsi, après toutes les insultes que nous avions reçues et supportées de sa part, après avoir rejeté d'une manière insultante un ministre que nous avions envoyé vers lui avec une mission de paix, et qu'il avait solennellement consenti à recevoir, le Mexique a commencé sa longue suite d'outrages contre notre pays, en commençant une guerre offensive et en répandant le sang de nos citoyens sur notre propre sol.

Les États-Unis n'ont jamais tenté de conquérir le Texas. Au contraire, après avoir acquis son indépendance, le peuple du Texas songea à être annexé aux États-Unis. Lors d'une élection générale, en septembre 1836, il se déclara, à une grande majorité, en faveur de l'annexion, et, au mois de novembre suivant, le Congrès de la république autorisa la nomination d'un ministre pour porter sa demande au gouvernement américain. Ce dernier, néanmoins, étant resté neutre entre le Texas et le Mexique, pendant la guerre que s'étaient faite les deux pays, et considérant convenable, pour l'honneur des États-Unis, et pour notre réputation parmi les nations du globe, de ne pas consentir sitôt à l'annexion, ni jusqu'à ce qu'il fut manifesté pour le monde entier, que la reprise du Texas par le Mexique était impossible, refusa d'accéder aux ouvertures faites par le Texas. Le 12 avril 1844, plus de sept ans après que le Texas avait établi son indépendance, un traité fut conclu pour l'annexion de cette république aux États-Unis; ce traité fut rejeté par le Sénat. Enfin, le 1er mars 1845 le Congrès a résolu d'annexer le Texas aux États-Unis, sous certaines conditions préliminaires pour lesquelles le consentement du Texas était requis. La solennité qui a caractérisé les délibérations et la conduite du gouvernement et du peuple du Texas sur les questions profondément intéressantes auxquelles a donné naissance la décision du Congrès américain est connue de tout le monde. Le Congrès, l'exécutif et le peuple du Texas, dans une convention émise pour cet objet, ont accepté, avec grande unanimité, les conditions proposées pour l'annexion, et de cette manière ont consommé l'acte d'incorporation, dans notre union fédérale, d'un vaste territoire qui avait été cédé à l'Espagne par le traité des Florides, plus d'un quart de siècle auparavant.

Après la session, aux deux Chambres de notre Congrès, de la résolution relative à l'annexion du Texas aux États-Unis, le ministre du Mexique, à Washington, a adressé, au secrétaire d'état, une note datée du 6 mars 1845, protestant contre cette résolution, comme l'acte d'agression le plus injuste qu'on pût trouver dans les annales de l'histoire moderne; attendu qu'il avait pour but de déposséder une nation amie, le Mexique, d'une portion considérable de son territoire; cette protestation accusait encore la résolution d'annexion d'être un acte per locum le province du Texas, portion intégrante du territoire mexicain, cédée et admise dans l'Union américaine, et le ministre du Mexique annonçait qu'en conséquence sa mission aux États-Unis était terminée, et demandait ses passe-ports, qui lui furent accordés. C'est sous le prétexte absurde allégué par le Mexique (relevable lui-même de son indépendance à une heureuse révolution), que la république de Texas continuait d'être, malgré tout ce qui s'était passé, province du Mexique, que cette détermination a été prise par le ministre mexicain.

J'ai usé tous mes efforts pour écarter le honorablement la guerre qui a suivi, mais tout a été inutile. Toutes nos tentatives, pour conserver la paix, ont été reçues avec insulte et résistance de la part du Mexique. Mes efforts, pour arriver à ce but, ont commencé dans la note du secrétaire d'état, du 10 mars 1845, en réponse à celle du ministre mexicain. Tout en refusant d'ouvrir de nouveau une discussion qui avait été déjà épuisée, et en provoquant de relief ce qui était connu du monde entier, à savoir, que le Texas avait depuis long-temps acquis définitivement son indépendance, le secrétaire d'état exprimait, de la part de notre gouvernement, le regret de ce que le Mexique s'était offensé de la résolution d'annexion prise par le Congrès, et demandait l'assurance que nos efforts les plus énergiques seraient employés à l'arrangement amiable de tout sujet de plainte entre les deux gouvernements, et au maintien des relations les plus bienveillantes et les plus amicales entre les républiques.

On verra, par les événements qui sont survenus depuis, que j'ai agi dans l'esprit de cette déclaration. Bien que le Mexique eût brusquement mis fin à ses relations diplomatiques avec les États-Unis, et eût dû, par conséquent, être le premier à demander leur reprise, cependant, rejetant toute réclamation, je profitai de l'occasion la plus prompte et la plus favorable, pour m'assurer, auprès du gouvernement mexicain, s'il consentait à recevoir un envoyé des États-Unis, muni de pleins pouvoirs, pour régler toutes les questions en litige entre les deux gouvernements. En septembre 1845, je pensai qu'il le moment propice pour cette ouverture était arrivé. Le Texas, par la volonté ombrageuse et presque unanime de son peuple, s'était prononcé en faveur de l'annexion. Le Mexique lui-même avait consenti à reconnaître l'indépendance du Texas, sous certaines conditions, il est vrai, mais il n'avait ni le droit d'imposer ces conditions, ni le

puvoir de les faire exécuter. La moindre espérance du Mexique, s'il pouvait encore en avoir aucune, que le Texas reviendrait jamais une de ses provinces, devait être abandonnée.

Le consul des États-Unis, au Mexique, reçut donc, le 15 septembre 1845, de la part du secrétaire d'état, l'instruction de s'informer près du gouvernement mexicain. L'information eut lieu, et le 15 octobre 1845, le ministre des affaires étrangères du gouvernement mexicain, dans une note adressée à notre consul, fit une réponse favorable, demandant, en même temps, que nos forces navales fussent retirées du Vera-Cruz pendant que les négociations seraient pendantes.

Au reçu de cette note, nos forces navales furent promptement retirées du Vera-Cruz. Un ministre fut immédiatement nommé, et partit pour Mexico. Tout promettait un arrangement prompt et pacifique de toutes nos difficultés. À la date de mon message annuel au Congrès, en décembre dernier, on n'avait aucun doute que notre ministre fut reçu par le gouvernement mexicain, et l'on cessait d'espérer de voir promptement disparaître toute incertitude entre les deux pays.

Confiant dans l'espérance que tel serait le résultat de la mission de notre ministre, j'informai le Congrès que je me proposais de recommander ultérieurement, pour la réparation du préjudice et des injures que nous avions supportées si long-temps, des mesures qu'il aurait été convenable de prendre à ce moment même, si les négociations n'avaient pas été pendantes.

À ma surprise et à mon regret, le gouvernement mexicain, quoique solennellement engagé à recevoir et à accrédiier notre ministre aussôt son arrivée à Mexico, refusa cependant de le faire. Quand ce ministre arriva à Vera-Cruz, le 30 novembre 1845, il trouva que l'aspect des affaires avait changé d'une manière défavorable. Le gouvernement du général Herrera, qui était à ce moment président de la république, paraissait à sa fin. Le général Parédes (chef militaire), avait manifesté sa détermination de renverser le gouvernement d'Herrera, par une révolution militaire, et l'un des principaux moyens qu'il employa pour rendre le gouvernement d'Herrera odieux à l'armée et au peuple du Mexique, fut de condamner violemment sa résolution de recevoir un ministre de paix de la part des États-Unis, alléguant que l'intention d'Herrera était, par un traité de paix avec les États-Unis, de démembrer le territoire du Mexique en abandonnant le département du Texas. On pense que le gouvernement de Parédes était favorablement disposé à la solution pacifique des difficultés existantes, mais, probablement à cause de sa sureté personnelle, et pour écarter le danger de la révolution à la tête de laquelle se trouvait Parédes, il a violé son engagement solennel, en refusant de recevoir et d'accrédiier notre ministre, et cela, malgré l'avis qui lui avait été donné que ce ministre était investi de pleins pouvoirs pour régler toutes les difficultés en litige entre les deux gouvernements. Le principal d'entre les prétextes invoqués dont il a coloré son refus, a été que notre ministre n'était pas venu chargé d'une mission spéciale, relative à la question du Texas seule, sans considération pour les injures faites à notre peuple et à nos citoyens. Le gouvernement mexicain avait parfaitement notre honneur national et la protection que nos citoyens demandaient impérativement que les deux questions de frontière et d'indemnité fussent traitées à la fois, comme étant unies mutuellement et d'une manière inséparable, et il avait dû voir que cette marche avait été suivie par les États-Unis, comme la plus libre à leur faciliter les moyens de se montrer libéraux. Le 30 décembre 1845, Herrera se démit de la présidence, et cessa sans conflit, le gouvernement au général Parédes, de telle sorte qu'une révolution fut accomplie seulement par l'armée qui commandait Parédes, et que le pouvoir suprême passa entre les mains d'un usurpateur militaire, connu peut-être comme étant très hostile aux États-Unis.

Bien que l'espérance d'un arrangement pacifique avec le nouveau gouvernement ne fut pas fondée en raison des sentiments d'hostilité bien connus que professait son chef contre les États-Unis, cependant, voulant que rien ne fut négligé de notre part pour le rétablissement des relations amicales entre les deux pays, notre ministre reçut des instructions pour présenter ses lettres de créance au nouveau gouvernement, et pour lui demander à être accrédié par lui dans la qualité diplomatique qui lui avait été accordée. Il exécuta ces instructions par sa note du 1er mars 1846, adressée au ministre des affaires étrangères mexicaines, mais sa demande fut rejetée d'une manière insultante par ce ministre, dans sa réponse du 12 du même mois. Notre ministre n'eut plus qu'à demander ses passe-ports et à revenir sur son sol.

Tel fut le spectacle extraordinaire que donna au monde civilisé un gouvernement qui, en violation de ses engagements formels, a rejeté, deux fois, un ministre de paix, investi de pleins pouvoirs pour régler toutes les difficultés existantes entre les deux pays, notre ministre reçut des instructions pour présenter ses lettres de créance au nouveau gouvernement, et pour lui demander à être accrédié par lui dans la qualité diplomatique qui lui avait été accordée. Il exécuta ces instructions par sa note du 1er mars 1846, adressée au ministre des affaires étrangères mexicaines, mais sa demande fut rejetée d'une manière insultante par ce ministre, dans sa réponse du 12 du même mois. Notre ministre n'eut plus qu'à demander ses passe-ports et à revenir sur son sol.

Le 25 février 1846, une allocation de 2 millions de dollars fut faite et mise à la disposition du Président. Le motif est bien connu. C'était alors dans la but d'acheter la Louisiane à la France, et cet argent était destiné à payer une partie de ce qui était dû pour l'acquisition de ce territoire; le 18 février 1846, une pareille somme fut appropriée de la même manière dans le but d'acheter la Floride à l'Espagne. Ces allocations furent faites pour faciliter les négociations, et comme un moyen nécessaire au Président, pour accomplir les importants objets qui étaient en vue. Quoique le Président n'ait pas eu besoin de se servir de ces allocations, cependant un état de choses pourrait survenir, dans lequel il serait de la plus grande importance d'agir ainsi, et la sagesse de leur emploi ne pourrait pas être suspectée. On croit que la mesure, recommandée à votre dernière session, a rencontré l'approbation d'une majorité décidée dans les deux Chambres du Congrès. Effectivement, sous des formes différentes, une motion, faisant une allocation de deux millions de dollars, passa dans chaque Chambre, et il est beaucoup à regretter qu'elle ne soit pas devenue une loi. Les raisons, qui me porteraient alors à vous recommander la mesure, existent encore; je soumetts de nouveau ce sujet à votre appréciation, et je vous fais remarquer l'importance d'une prompt décision. Si l'allocation est faite, et si la somme n'est pas nécessaire, elle restera dans le trésor. S'il est jugé convenable de l'employer entièrement ou en partie, il en sera rendu compte comme pour les autres dépenses publiques.

Le 25 février 1846, une allocation de 2 millions de dollars fut faite et mise à la disposition du Président. Le motif est bien connu. C'était alors dans la but d'acheter la Louisiane à la France, et cet argent était destiné à payer une partie de ce qui était dû pour l'acquisition de ce territoire; le 18 février 1846, une pareille somme fut appropriée de la même manière dans le but d'acheter la Floride à l'Espagne. Ces allocations furent faites pour faciliter les négociations, et comme un moyen nécessaire au Président, pour accomplir les importants objets qui étaient en vue. Quoique le Président n'ait pas eu besoin de se servir de ces allocations, cependant un état de choses pourrait survenir, dans lequel il serait de la plus grande importance d'agir ainsi, et la sagesse de leur emploi ne pourrait pas être suspectée. On croit que la mesure, recommandée à votre dernière session, a rencontré l'approbation d'une majorité décidée dans les deux Chambres du Congrès. Effectivement, sous des formes différentes, une motion, faisant une allocation de deux millions de dollars, passa dans chaque Chambre, et il est beaucoup à regretter qu'elle ne soit pas devenue une loi. Les raisons, qui me porteraient alors à vous recommander la mesure, existent encore; je soumetts de nouveau ce sujet à votre appréciation, et je vous fais remarquer l'importance d'une prompt décision. Si l'allocation est faite, et si la somme n'est pas nécessaire, elle restera dans le trésor. S'il est jugé convenable de l'employer entièrement ou en partie, il en sera rendu compte comme pour les autres dépenses publiques.

Dans ces circonstances, on crut que toute révolution au Mexique qui viendrait à éclater en opposition aux projets ambitieux de Parédes, essaierait de s'arrêter sur la cause de la paix aussi bien qu'à empêcher toute tentative d'intervention européenne dans les affaires du continent nord-américain;—deux points d'intérêt pour les États-Unis. Ces

derniers se seraient opposés à toute intervention semblable, au cas où on l'aurait tentée; mes vues, sur ce sujet, ont été pleinement communiquées au Congrès dans mon dernier message annuel. Quoiqu'il arrivât, il était certain qu'aucun changement, quel qu'il fut, dans le gouvernement du Mexique, du moment où il enlèverait le pouvoir à Parédes, ne pouvait être plus défavorable aux États-Unis, tandis qu'au contraire, il était très probable qu'il serait favorable. Tel était l'état des choses quand le Congrès, le 13 mai dernier, reconnut l'existence de la guerre qui avait été commencée par le gouvernement de Parédes, il était très important, pour arriver à la prompt solution de nos difficultés et au rétablissement d'une paix honorable, que Parédes ne conservât pas le pouvoir au Mexique. Dès avant cette époque, il existait au Mexique des symptômes de révolution favorisée, disant-on, par le parti le plus libéral, et spécialement par ceux qui étaient opposés à l'intervention étrangère et à la forme de gouvernement monarchique. Santa-Anna était alors en exil à la Havane, ayant été chassé du pouvoir en 1845 par une révolution survenue en décembre 1844; mais on savait qu'il existait encore un parti considérable en sa faveur au Mexique; on avait aussi parfaitement que la vigilance qu'exercerait ultérieurement ne pourrait, en toute probabilité, l'empêcher d'effectuer son débarquement sur quelque point de la côte étendue du Mexique, s'il désirait retourner dans sa patrie. Il avait ouvertement professé un changement total dans sa politique; il avait exprimé ses regrets d'avoir renversé la Constitution fédérale de 1824, et il s'était annoncé comme étant maintenant favorable à son rétablissement. Il avait publiquement déclaré son opposition, dans les termes les plus énergiques, à l'établissement d'une monarchie, et à l'intervention étrangère dans les affaires de son pays.

Des informations avaient été reçues, à cet égard, de sources sur l'authenticité desquelles on croyait pouvoir compter, à la date de la reconnaissance de l'existence de la guerre par le Congrès; elles furent ensuite pleinement confirmées par les dépêches de notre consul dans la ville de Mexico, et par les documents qui les accompagnaient et qui sont communiqués avec ces présentes. Il était, d'ailleurs, raisonnable de supposer que Santa-Anna verrait les conséquences ruineuses pour le Mexique d'une guerre contre les États-Unis, et qu'il serait de son intérêt de favoriser la paix.

C'est dans ces circonstances et guidés par ces considérations, que nous avons jugé convenable de ne pas nous opposer à son retour au Mexique s'il essayait d'y rentrer. Notre objet était le rétablissement de la paix, et dans cette vue, nous n'avions aucun motif pour prendre parti en faveur de Parédes, et pour l'aider, au moyen de notre blocus, en empêchant le retour de son rival à Mexico. Au contraire, nous avons pensé que les dissensions intestines qu'une sagesse ordinaire ne pouvait que faire prévoir comme le résultat du retour de Santa-Anna au Mexique, et sa lutte avec Parédes, pourraient puissamment contribuer à produire, chez les deux parties, une disposition à établir et à maintenir la paix avec les États-Unis. Parédes était soldat de profession et monarchiste par principe.—Il n'avait que tout récemment tenu dans une révolution qui lui avait procuré le pouvoir. Il était l'ennemi juré des États-Unis contre lesquels il avait entraîné son pays dans la guerre existante. Santa-Anna avait été chassé du pouvoir par l'armée, et était pour être en hostilité ouverte contre Parédes, et s'était publiquement engagé à combattre l'intervention étrangère et le rétablissement d'une monarchie au Mexique. Sous l'impression de ces faits et de ces circonstances, quand des ordres furent donnés, le 15 mai dernier, deux jours seulement après que l'existence de la guerre fut reconnue par le Congrès, un commandant de nos forces navales dans le golfe d'établir un blocus sur les côtes du Mexique, on lui donna des instructions pour qu'il ne portât pas obstacle au passage de Santa-Anna au Mexique, s'il tentait d'y retourner.

Une révolution a éclaté dans le Mexique vers les premiers jours du mois d'août suivant; le pouvoir de Parédes a été renversé; depuis, ce dernier a été banni du pays, et il est maintenant en exil.— Peu de temps après, Santa-Anna est rentré. Il reste encore à voir si son retour ne peut pas encore être considéré comme favorable à l'arrangement pacifique des difficultés existantes, car il est évident, que son intérêt lui défend de poursuivre une guerre commencée par Parédes pour atteindre un but aussi absurde que la récupération du Texas jusqu'à la Sabine. Si Parédes avait conservé le pouvoir, il est moralement certain, que jamais on n'aurait pu espérer une solution pacifique.

(Ceci, le président entre dans quelques détails sur l'enthousiasme qui s'est manifesté parmi le peuple américain, à la nouvelle de l'attaque des Mexicains sur les bords du Rio-Grande, et sur la promptitude qu'il a apportée le Congrès à voter les secours qui lui ont été demandés; il parle des batailles de Palo-Alto, de Resaca, de la Palma et de Monterey, des expéditions du Nouveau Mexique et des Californes; des services rendus par l'escadre du Pacifique et par la marine en général, puis il continue.)

Peu de temps avant la clôture de votre dernière session, pour des raisons communiquées au Congrès, il me parut important, afin d'assurer une prompt paix avec le Mexique, qu'une somme d'argent fut appropriée et confiée à l'exécutif, conformément à ce qui avait été fait, dans deux précédentes occasions, pendant l'administration du président Jefferson.

Le 25 février 1846, une allocation de 2 millions de dollars fut faite et mise à la disposition du Président. Le motif est bien connu. C'était alors dans la but d'acheter la Louisiane à la France, et cet argent était destiné à payer une partie de ce qui était dû pour l'acquisition de ce territoire; le 18 février 1846, une pareille somme fut appropriée de la même manière dans le but d'acheter la Floride à l'Espagne. Ces allocations furent faites pour faciliter les négociations, et comme un moyen nécessaire au Président, pour accomplir les importants objets qui étaient en vue. Quoique le Président n'ait pas eu besoin de se servir de ces allocations, cependant un état de choses pourrait survenir, dans lequel il serait de la plus grande importance d'agir ainsi, et la sagesse de leur emploi ne pourrait pas être suspectée. On croit que la mesure, recommandée à votre dernière session, a rencontré l'approbation d'une majorité décidée dans les deux Chambres du Congrès. Effectivement, sous des formes différentes, une motion, faisant une allocation de deux millions de dollars, passa dans chaque Chambre, et il est beaucoup à regretter qu'elle ne soit pas devenue une loi. Les raisons, qui me porteraient alors à vous recommander la mesure, existent encore; je soumetts de nouveau ce sujet à votre appréciation, et je vous fais remarquer l'importance d'une prompt décision. Si l'allocation est faite, et si la somme n'est pas nécessaire, elle restera dans le trésor. S'il est jugé convenable de l'employer entièrement ou en partie, il en sera rendu compte comme pour les autres dépenses publiques.